



## COMPTE RENDU

### RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL

**MERCREDI 22 JUIN 2022**  
**18 HEURES 30 – SALLE POLYVALENTE**  
**CASTELNAU DE GUERS**

#### PRÉSENTS : 17

**AGDE** : Mme SALGAS, MM. FREY, GLOMOT  
**BESSAN** : MM. MARIN, ALBERTOS, ROUX  
**MARSEILLAN** : M. ARAGON  
**NEZIGNAN L'EVÊQUE** : M. MARTINEZ  
**AUMES** : Mme DURAND  
**PAULHAN** : M. ALEIX

**VIAS** : MM. ALLARD, BOLINCHES  
**CASTELNAU DE GUERS** : M. MATEO  
**FLORENSAC** : MM. MAFFRE, TUYA  
**NIZAS** : Mme SEMPERE  
**LEZIGNAN LA CEBE** : M. CARON

#### ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : 7

**CAUX** : Mme DORADO à M<sup>me</sup> DURAND  
**MARSEILLAN** : M. ROUVIER à M. ARAGON  
**FLORENSAC** : Mme JOBERT à M. MAFFRE  
**MONTAGNAC** : M. AUDOUI à M. ALBERTOS

**MARSEILLAN** : M. GAS à Mme SALGAS  
**VIAS** : M. DARTIER à M. ALLARD  
**PORTIRAGNES** : M. FAURE à M. MATEO

#### ABSENTS EXCUSÉS : 16

**AGDE** : MM. BENTAJOU, BONNAFOUX  
**SAINT-PONS DE MAUCHIENS** : Mme PRADEL  
**PEZENAS** : MM. MOUTOU, LOPEZ, CASTILLO  
**POMEROLS** : M. SICARD  
**USCLAS D'HERAULT** : M. RIGAUD  
**MONTAGNAC** : M. GUIRAO, Mme TOKOTO

**PAULHAN** : Mmes LABORDA, DAVIT  
**SAINT-THIBERY** : Mme OLIVE  
**PINET** : Mme BASTOUL  
**CAZOULS D'HERAULT** : M. CATHALA  
**TOURBES** : M. BOUISSEREN

#### SECRETAIRE DE SEANCE : M. ALBERTOS

### ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu de la séance du 9 avril 2022

- 1°) Rapport d'activités du Sivom au titre de l'année 2021
- 2°) Modification de l'attribution du logement pour nécessité absolue de service à la fourrière animale suite changement du responsable de service
- 3°) Modification de l'organigramme du Sivom
- 4°) Questions diverses

Le comité syndical, convoqué en date du 13 juin 2022 par Madame Véronique SALGAS, Présidente du Sivom du canton d'Agde, s'est réuni en séance ordinaire, le mercredi 22 juin 2022, à 18h30, à la salle polyvalente de Castelnau de Guers.

Le quorum n'étant pas atteint et après une seconde convocation, la séance est ouverte sans quorum nécessaire par Madame la Présidente qui souhaite la bienvenue à l'ensemble des délégués. M. André ALBERTOS est désigné, à l'unanimité, en qualité de secrétaire de séance.

Le compte rendu de la séance du 6 avril 2022 est adopté à l'unanimité.

### **1°) Rapport d'activités du Sivom au titre de l'année 2021**

Conformément au code général des collectivités territoriales, Madame la Présidente rappelle que les établissements publics de coopération intercommunale sont tenus de présenter et d'adopter annuellement un rapport d'activités. Le rapport d'activités de l'année 2021 du Sivom du canton d'Agde a été adressé par voie dématérialisée. Madame la Présidente en assure la présentation détaillée autour de 6 points : administration générale, fourrière animale, brigade d'enlèvement des tags, centre de secours des pompiers d'Agde, mutualisation du matériel et les participations générales de l'année.

Un échange s'installe entre les délégués présents. Le compte rendu d'activités de l'année 2021 est adopté à l'unanimité. Il est rappelé que ce rapport sera ultérieurement transmis aux services préfectoraux et aux communes adhérentes du Sivom pour présentation et vote en séance de leur conseil municipal respectif.

### **2°) Modification de l'attribution du logement pour nécessité absolue de service à la fourrière animale suite au changement du responsable de service**

Madame la Présidente informe l'assemblée que le responsable actuel de la fourrière animale a émis le souhait de quitter le logement de fonction qu'il occupe depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1993. Ce logement de fonction est caractérisé par une nécessité absolue de service, aussi il est directement lié au poste de responsable de la fourrière animale. A la suite d'échanges avec l'agent concerné, celui-ci a décidé de maintenir son départ du logement et de céder les fonctions qui en découlent, redevenant un agent de terrain. Aussi, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022, Madame la Présidente indique qu'elle désignera un nouveau responsable de la fourrière animale, lui attribuant de fait le logement afférent dans les conditions qui seront à déterminer par arrêté, conformément à la réglementation en vigueur.

Le comité syndical prend acte à l'unanimité de cette modification d'attribution du logement de fonction de la fourrière animale.

### **3°) Modification de l'organigramme du Sivom**

Madame la Présidente, propose, suite à la délibération précédente, de modifier l'organigramme du Sivom comme suit à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022.

**Direction**  
☎0467946145

**Pépin-Bonet Stéphane \***  
Attaché Hors Classe

**Sylvie Bilotta**  
Ad. Adm. Principal 2<sup>e</sup>

**Brigade Tags**  
☎0669367082

**Bruno Plévert \***  
Agent de Maitrise

**Fourrière Animale**  
☎0467217946

**Pierre Huc \***  
Agent de Maitrise  
Principal

**Guillen Houlès**  
Ad. Technique  
Ppal 2<sup>e</sup> classe

**Jean-Louis Houlès**  
Agent de Maitrise  
Principal

**Joseph Garcia**  
Adjoint  
Technique

**Poste de  
remplacement**

Catégorie A

Catégorie C

Divers

\* Responsables de services

Elle informe l'assemblée que M. Pierre Huc, jusque-ici responsable adjoint du service de la fourrière animale en devient le responsable, justifié à la fois par son ancienneté dans la structure, par son grade d'agent de maîtrise principal identique au responsable actuel et le plus élevé parmi les agents en poste ainsi que par ses qualités professionnelles et son implication depuis de nombreuses années.

Adopté à l'unanimité.

#### **4°) Questions diverses**

Sans question de l'assemblée, Madame la Présidente remercie les délégués présents pour leur présence et remercie également M. MATEO, délégué de la commune de Castelnau de Guers pour son accueil. Celui-ci invite les délégués au verre de l'amitié.

A l'issue, la commune de Nizas invite les délégués à se réunir dans sa commune lors de la prochaine séance du comité syndical.

**Le Secrétaire de Séance,  
André ALBERTOS**

